

Interreg – France-Suisse

France – Suisse

Programme de coopération transfrontalière

Mis à jour le : 03/04/2023

Le programme Interreg V France-Suisse est un programme de coopération territoriale européenne, mis en œuvre sur un territoire de coopération réparti entre la France et la Suisse.

Par la mobilisation conjointe et complémentaire des fonds communautaires, nationaux, régionaux, infrarégionaux, fédéraux et cantonaux que les partenaires du programme proposent des solutions adaptées aux enjeux relatifs à l'emploi, à la formation et à la compétitivité sur l'ensemble de son territoire et répondent aux objectifs de la stratégie Europe 2020

Le programme soutient des projets transfrontaliers impliquant a minima un partenaire français et un partenaire suisse.

En France : **66 millions d'€ de FEDER**

En Suisse : **41 millions d'€** soit 50 millions de CHF (15 millions CHF de financement fédéral, 35 millions CHF de financement cantonal).

Budget Total 102,8 M€ -

Taux de cofinancement FEDER 60 à 75%



Sur quels Objectifs Thématiques (OT) et Spécifiques (OS) travaille le programme ?



**OT 1 :
Innovation**

OS 1 : Augmenter et structurer les collaborations dans le domaine de la Recherche et de l'Innovation

OS 2 : Développer des innovations dans les domaines d'excellence du territoire

OS 3 : Exploiter plus efficacement les opportunités touristiques et culturelles liées au patrimoine



**OT 6 :
Environnement**

OS 4 : Préserver et restaurer les écosystèmes fragilisés de l'espace transfrontalier

OS 5 : Structurer des démarches intégrées d'aménagement du territoire favorisant l'économie d'espace et la qualité de l'air



**OT 7 :
Transport durable**

OS 6 : Augmenter l'utilisation des moyens de transports durables pour les déplacements transfrontaliers

OS 7 : Augmenter l'efficacité du transport ferroviaire transfrontalier



**OT 8 :
Emploi, mobilité**

OS 8 : Soutenir le développement de services de proximité dans l'objectif de favoriser l'activité économique

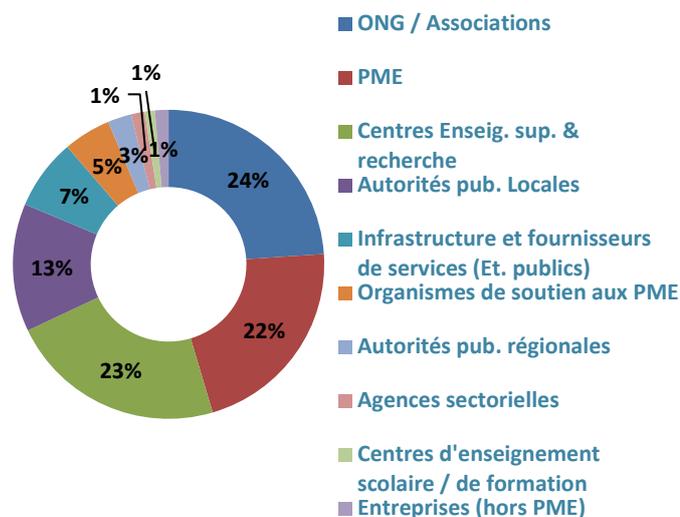
OS 9 : Mettre en œuvre des actions communes pour renforcer l'accès aux marchés de l'emploi

Où en est la mise en œuvre du programme ? (situation au 04/03/2023 en Millions d'€)

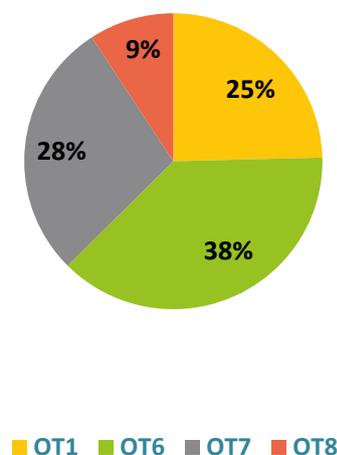
Objectifs Thématiques	Prévisionnel en M€		Montant FEDER programmé (en M€)		Nombres de projets et d'organismes FR soutenus		
	Coût total	FEDER total	FEDER programmé	% FEDER programmé	Nombre de Projets	Bénéficiaires FR*	Dont Chef de File FR
OT 1 : Innovation	23,8	14,3	15,5	108	52	134	52
OT 6 : Environnement	36,9	24	23,9	99,8	42	86	42
OT 7 : Transport durable	29,5	17,7	17,8	100,3	13	27	13
OT 8 : Emploi, mobilité	7,9	5,9	5,8	98,3	16	37	16
Total	98,1	61,9	63	101,7	123	284	123

* Uniquement les bénéficiaires soutenus financièrement

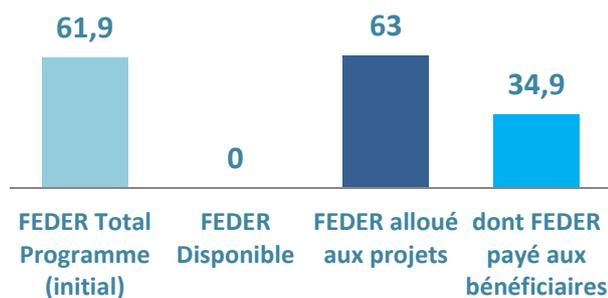
Qui sont les bénéficiaires des financements



Quelles sont les thématiques financées par le programme au 04/03/2023 ?

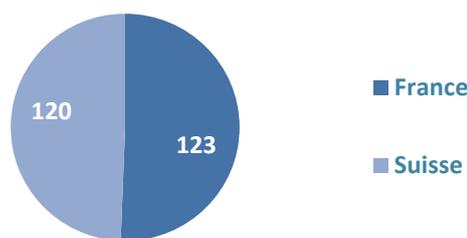


Où en est-on des paiements aux bénéficiaires ? (situation au 04/03/2023 en Millions d'€)



Le rythme de programmation est conforme aux prévisions et l'Autorité de Gestion travaille à l'amélioration des paiements aux porteurs.

Répartition des bénéficiaires chefs de file par pays



Le programme France-Suisse prévoit que chaque projet co-financé doit avoir un chef de file français et un chef de file suisse. Les 123 projets (hors Assistance Technique) en cours de réalisation ont reçu une participation du FEDER apportée par l'Autorité de Gestion française du fonds, le Conseil régional Bourgogne-Franche-Comté, et parmi ces opérations, 120 ont reçu un financement public, fédéral et / ou cantonal, des autorités suisses.

Les grandes lignes des modalités de candidature à un financement FEDER du programme Interreg France-Suisse

Le programme Interreg France-Suisse 2014-2020 est ouvert aux porteurs de projets situés sur la zone éligible du programme. Les projets doivent réunir a minima 2 partenaires situés dans les régions et départements des 2 pays de la zone éligible. Le dépôt des dossiers se fait au fil de l'eau.

Les projets emblématiques du programme Interreg France-Suisse

<p>Projet : EntreLACS</p> <p>Lumières sur les archives du cinéma sensible</p>	
<p>Chef de file :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Cinémathèque des Pays de Savoie et de l'Ain (FR) - Cinémathèque Suisse (CH) <p>Budget total : 1 149 301 €</p> <p>Subvention FEDER : 448 189 €</p> <p>Durée : 01/12/2016 – 31/08/2020</p>	<p>Partenariat :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Cinémathèque des Monts Jura (FR) - Université de Lausanne (CH)
<p>Objectif Thématique : 6 - Préserver et protéger l'environnement et encourager l'utilisation efficace des ressources</p> <p>Priorité d'Investissement : 6(c) - Conserver, protéger, favoriser et développer le patrimoine naturel et culturel</p>	
<p>Le Projet</p> <p>Le projet met en place différentes actions de valorisation des archives de films amateurs, tournés sur support argentique, autour de la région des lacs du bassin lémanique et du Haut-Jura. Les partenaires souhaitent tout d'abord former un pôle de compétences en matière de conservation et de restauration numériques avec la mise en commun des ressources et des fonds d'archives. L'objectif est ainsi de développer conjointement une offre culturelle et pédagogique avec plusieurs expositions itinérantes, des cycles de projection, des ateliers ou encore des journées d'étude scientifique. En termes touristiques, des objets multimédias et des parcours connectés seront mis à disposition des professionnels du tourisme.</p>	
<p>Eléments clés</p> <ul style="list-style-type: none"> - Coordination du projet. - Développement d'un pôle de compétences. - Etude et traitement des fonds de films afin de sauvegarder le patrimoine unique que constituent les films amateurs franco-suisse. - Valorisation : mener une action commune de promotion touristique et de valorisation du patrimoine cinématographique transfrontalier et contribuer au développement d'un tourisme de lacs par la mise en valeur du patrimoine balnéaire de la grande région des lacs. - Communication pour médiatiser le projet et pérenniser la suite du partenariat. 	
<p>Les enjeux</p> <p>La mise en réseau des acteurs impliqués et les actions entreprises valorisent un patrimoine immatériel, porteur de l'identité culturelle du territoire, qui pourront participer, à terme, à la constitution d'un tourisme de lacs.</p>	
<p>L'après</p> <p>Le partenariat franco-suisse s'estime satisfait de la collaboration menée qu'il juge fructueuse. Les perspectives dégagées par le projet en matière de coopération et de valorisation vont pouvoir favoriser la poursuite du travail engagé sur les fonds de films amateurs. Les bases établies par le projet devraient aussi assurer le développement de nouvelles investigations sur les techniques du cinéma en Suisse et leur valorisation en salle de cinéma ou dans des institutions patrimoniales.</p>	
<p>Personne contact : Clément SACCOMANI - clement.sacomani@letelepherique.org</p>	
<p>Site internet / Réseaux sociaux : Pour en savoir plus sur EntreLACS</p>	

En savoir plus sur le programme - Contacts :

<p>Autorité de Gestion et Secrétariat Conjoint France : Région Bourgogne-Franche-Comté Secrétariat Conjoint Direction Europe et Rayonnement International Tél : +33 (0)3 81 61 55 27 Mail : interreg@bourgognefranche-comte.fr Adresse : 4 square Castan, CS 51857</p>	<p>Secrétariat Conjoint Suisse : Coordination Régionale Interreg Tél : +41 (0)32 889 76 38 Mail : france-suisse@interreg.ch Adresse : 13 rue de la Paix, CH – 2300 La Chaux-de-Fonds</p>
--	---